



LICENCES CHC 2024-2025

Section Hockey sur Glace : Mineur
99 Avenue de la Plage - 74400 CHAMONIX

Site Internet : www.chamonixhockeyclub.com / E-mail : licences@chamonixhockeyclub.com

Vous avez la possibilité dès aujourd'hui de saisir votre dossier de licence FFHG pour la saison 2024-2025 sur le site <http://licencies.hockeynet.fr/>

AUCUN DOCUMENT PAPIER A FOURNIR AU CHC

TOUT EST NUMERISE SUR LE SITE DE LA FFHG

Votre comité du CHC a décidé de continuer sa politique d'accès au hockey pour le plus grand nombre et ainsi de limiter les hausses de cotisation des plus jeunes, malgré des charges qui s'envolent depuis 2 ans. Nous avons été raisonnables afin que l'association continue de recruter et fidéliser.

ATTENTION : nous rappelons que des « frais » de transferts français ou internationaux, de mutations, de licences bleues et de sur-classement sont exigés selon les cas. La licence ne peut être validée que si ces frais sont inclus dans le paiement.

Ces choix maintenus depuis plusieurs saisons, ont permis de dynamiser et favoriser les prises de licences, et ainsi de maintenir à un bon niveau le nombre de jeunes licenciés.

Cela a bien sûr un impact sur le budget, c'est pour cela que les tournois organisés tout au long de la saison par le CHC, sont importants. Votre participation en tant que bénévoles y est donc indispensable.

Tous les bénévoles encadrants et intervenants doivent être porteur d'une licence.

Le Comité

La FFHG utilise le logiciel Hockeynet et donne ainsi à chacun l'opportunité de pré-saisir sa licence et de télécharger les documents utiles : plus de papier en circulation, plus d'enveloppe dans les boîtes aux lettres !

Il suffit d'avoir votre ancien numéro de licence et s'inscrire sur : <http://licencies.hockeynet.fr/>

OU de créer son compte pour une première licence

Nom d'Utilisateur : numéro de licence

Mot de Passe : cliquez sur "mot de passe oublié" et suivre les instructions.

Pour TOUS, LE PAIEMENT est à faire par Virement auprès du CHC, pas de paiement sur le site FFHG.

- Pour les paiements en plusieurs fois, **obligation** de programmer avec votre banque un paiement en 5 fois maximum (date limite du dernier paiement février 2025). Le justificatif des virements programmés est à faire parvenir à Kati Lopes, courriel : licences@chamonixhockeyclub.com
Vous avez également le choix de payer avec plusieurs chèques à donner en début de saison.
- **ATTENTION : aucune licence ne sera validée sans paiement, ou justificatif de paiement.** Aucune « pression auprès des entraîneurs ne sera acceptée ». Les 1ers matches étant en août (pour les plus grands) ne traîner pas pour engager la saisie et le paiement des dossiers.

DONC :

- 1- Je vais sur <http://licencies.hockeynet.fr/> et saisi les éléments demandés ET télécharge les documents utiles (dont Q de Santé)
- 2- Je fais un virement (réf : Licence + nom et prénom du licencié) au CHC Mineur (RIB ci-dessous) du montant de la cotisation globale (voir tableau tarif)
- 3- Le CHC valide votre saisie et vous recevez la licence par mail (Spam à vérifier)

- **MOINS de 18 ans** : PAS de CERTIFICAT MEDICAL d'APTITUDE pour la plupart des dossiers mais un **Questionnaire de Santé**, à saisir sur hockeynet.fr
« **Les MINEURS** n'ont plus besoin de fournir un certificat médical d'aptitude pour la prise ou le renouvellement d'une licence sportive. Le certificat médical est remplacé par un questionnaire équivalant à une attestation parentale dans le cadre d'une prise ou d'un renouvellement de licence.
A noter : la production d'un certificat médical demeure dès lors que la réponse au questionnaire de santé du **mineur** conduit à un examen médical.

- **Pour les U20** ci joint le lien pour la feuille JFL (Joueur formé localement)
<https://drive.google.com/file/d/1FYjwuyGbJNlfZtp8RLxGxkyhq1EonmgA/view?usp=sharing>

A Imprimer, compléter et télécharger sur Hockeynet.

Pour les autres catégories, **NE PAS COCHER CETTE CASE** sur Hockeynet.

- **- ECG**, (Obligatoire pour le sur classement des U16 (U17 1ère année) et des U20 (les 3 années) d'âge de la catégorie) et pour le sur classement en senior féminin (U18 1ère année) – Compte rendu (suite à lecture de ECG) à joindre au dossier - Si nécessaire Echocardiographie, EFR, Epreuve d'effort, Radiographies...
- **ATTENTION !** Cette année la FFHG a changé les règles ! En effet, à partir de cette année, tous les licenciés (ées) concernés doivent télécharger eux même leur dossier de sur classement ou de sous classement via Hockeynet.

Pour les catégories concernées par le sur-classement, merci de faire compléter par le médecin la feuille le concernant, la feuille parents remplit par vous-même (déjà pré-remplit par le club).

- **PLUS de 18 ans** : Questionnaire de Santé OU Certificat Médical si le précédent à plus de 3 ans. Certificat OBLIGATOIRE lors de la prise d'une 1ere licence.

PS :

- Nous maintenons la collecte de la taxe d'utilisation des installations sportives facturée par la Collectivité aux adultes - Ainsi vous n'avez qu'un règlement à effectuer auprès de votre trésorier, le CHC mineur se chargeant des répartitions CSC, FFHG, Ligue A.U.R.A, CCVCMB

-Suivant le règlement du CSC (16.1) : L'adhésion au CSC implique l'approbation des statuts, de son règlement Intérieur et éventuellement de sa charte consultable au siège du CSC, il n'est pas nécessaire de signer la charte de bonne conduite du CHC. Elle reste toujours accessible dans votre espace adhérent "partage de documents".

L'autorisation de droit d'image est tacite, si vous ne l'acceptez pas merci de transmettre un email de refus a : contact@chamonixhockeyclub.com

Ce que comprend la licence : licence de la FFHG, assurance de base FFHG.

Ce que comprend la Cotisation CHC/CSC : adhésion au CSC et au CHC, assurance CSC, participation aux entraînements et possibilité d'être convoqué aux championnats/tournois réguliers de sa catégorie d'âge.

Ce que ne comprend pas la licence : les transports hors département Haute-Savoie, l'assurance supplémentaire à l'assurance de base (option à choisir), la participation aux tournois en cours de saison au-delà du 1er, les stages proposés par le CHC.

Nous attirons votre attention sur quelques détails administratifs :

Les licences 2023-2024 restent valables jusqu'au **30-09-2024 pour les entraînements uniquement** - Au-delà de cette date, **AUCUN** joueur non licencié ne sera accepté sur la glace (hors glace OK). Les dirigeants d'équipes et les entraîneurs seront très fermes sur ce point. Anticipez les tournois de début de saison qui parfois nécessite la nouvelle licence.

Vos dirigeants et entraîneurs restent vos contacts privilégiés en cas de question quant à la catégorie de votre enfant ou le statut à choisir (sur-classé, sous-classé, transfert)

Merci de votre confiance

Le COMITE du CHC